

Procès-verbal du Conseil d'Ecole du jeudi 8 février 2024

Présents :

- Enseignants :

Messieurs Caro (Directeur), Gall

Mesdames Ragani, Majo, Le Goff, Chauvin-Liegard, Hoffmann, Creusat, Spony, Bingol

- Parents d'Elèves Indépendants (élus et suppléants) :

Titulaires : Mesdames Hernandez, Cahn-Bouchou, Guérin, Gomez, Guez

- Mairie :

Madame Préhoubert (maire)

Madame Boccara (adjoine au service de l'enfance)

Madame Marie (directrice de la famille et de la jeunesse)

Monsieur Porcu (directeur des services techniques)

Madame Picard (responsable du service scolaire)

Excusés :

- Parents d'élèves : Mesdames Abbar Oubenami, Kalfon-Marciano, Rivet, Renouf, Nakache, Raev, Takarit, Barreau

Suppléantes : Madame Paturaud

- IEN : Monsieur Sarie

1- Livret Scolaire Unique [LSU]

- Comme évoqué à l'occasion du premier Conseil d'Ecole, les LSU du premier semestre ont été remis aux familles à l'occasion de rencontres individuelles, durant la deuxième quinzaine de janvier.

Il s'agissait bien entendu de faire le point sur la scolarité de chacun, évoquer les résultats aux évaluations nationales, faire un bilan des aides engagées, d'en initier de nouvelles...

- Le deuxième livret semestriel sera communiqué (sans rendez-vous systématiques) aux alentours de mi-juin.

2- Evaluations Nationales

Les résultats des Evaluations Nationales passées en septembre 2023 nous ont été communiqués. Avant d'étudier (sous couvert de Monsieur l'Inspecteur) les résultats à l'échelle de la circonscription (voire du département et de l'académie), nous pouvons tirer quelques enseignements locaux, afin de nous étalonner et éventuellement en déduire des enjeux plus généraux :

- Evaluations CP :

Maths : déficit en résolution de problèmes numériques

Français : carence de vocabulaire (mots) / compréhension de l'oral (défaillante du fait d'une carence de vocabulaire)

- Evaluations CE1 :

Maths : résolution de problèmes / calcul (calculs nombreux et difficiles pour un début de CE1)

Français : fluence / compréhension (oral : lu par l'enseignant) : déficit de vocabulaire (exemples parlants : le coude, la voile)

- Evaluations CM1 :

Maths : multiplication (déficit d'entraînement pour une notion pas encore revue cette année) / résolution de problèmes (car enjeux multiples : compréhension, méthodologie, abstraction, calcul)

Français : les accords dans le Groupe Nominal / compréhension de lecture seul (texte accessible, mais très long pour un début de CM1, inférence complexe)

- Evaluations CM2 (Compréhension) :

Les résultats nous ont été communiqués. Globalement, ils sont en baisse (par rapport à l'an dernier) mais demeurent conformes à ceux de la Circonscription, du Département et de l'Académie, pour ce qui concerne les zones Hors Rep.

Il est à noter toutefois que (comme l'an dernier) les résultats de l'école sont plus homogènes (moins d'extrêmes).

Les traditionnelles Evaluations Nationales de mi-CP se sont déroulées entre le 15 et le 22 janvier 2024. La saisie des résultats a été effectuée. Dès lors qu'un récapitulatif des résultats nous sera communiqué, il sera analysé, comparé à ceux des années précédentes afin, le cas échéant, de faire évoluer nos pratiques.

Les résultats individuels de chaque élève ont été communiqués aux parents, comme le protocole nous le suggère, sachant que la remise des LSU s'est effectuée en parallèle et que les acquis scolaires des élèves ont été évoqués (ainsi que les enseignements à tirer de ces évaluations) à cette occasion.

3- Sécurité et Locaux

Le lundi 13 novembre après-midi, durant la semaine dédiée, nous avons expérimenté un exercice de PPMS « Attentat », dans la posture « Se Cacher ». Nous avons utilisé le boîtier PPMS municipal, constatant son bon fonctionnement, mais déplorant que le son produit ne fût pas si diffus et perceptible que cela par tous (à l'étage notamment). Par ailleurs, notons que la sirène relative aux Attentats est indistincte pour les Postures « Se Cacher » et « S'Echapper » (qui s'explique par le fait que le dispositif relie les trois écoles du groupe scolaire et que les postures à adopter ne sont pas forcément les mêmes en fonction de la localisation de la menace), ce qui laisse entendre une indécision quant aux conduites à tenir.

Messieurs Accipe (le responsable municipal de la sécurité des bâtiments) et Porcu travaillent sur ce point afin de trouver une réponse adaptée à cette problématique.

Le deuxième exercice d'évacuation « Alerte Incendie » a été effectué le lundi 22 janvier au matin, en présence de Monsieur Accipe, préposé municipal.

Les installations techniques en place ont bien fonctionné et l'évacuation s'est effectuée dans des conditions favorables.

Les portes coupe-feu en remplacement des deux portes du préau en accès aux classes sont inscrites au budget.

Un Exercice PPMS sur le thème « Mise à l'Abri » (menace toxique) a été organisé le lundi 5 février au matin. Le scénario (très succinct) imaginé étant complètement fortuit, seules les pratiques et comportements ont pu être jugées (et non la bonne tenue des locaux), pour un résultat positif. Les adultes se sont conformés aux instructions et les élèves ont adopté la posture souhaitée et nécessaire.

Au rayon des interventions attendues ou en cours par les services techniques, citons :

- Elagage des arbres côté rue. Une campagne d'élagage est en cours et le planning devrait arriver.

- Réparation du portillon latéral d'accès à la cour. La poignée manquante en cours de commande.

Notons que suite à notre demande automnale, les porte-manteaux attenants à la salle de classe n°7 (Monsieur Gall) ont été rapidement remplacés. Nous souhaiterions faire la demande que l'ensemble des porte-manteaux de l'école (tous vieillissants et obsolètes) puissent être changés (lorsque cela sera envisageable) avec ce nouveau matériel. Monsieur Porcu va regarder le budget pour étudier la faisabilité de pareil aménagement.

- Concernant le ménage, le marché arrive à échéance et il y aura un nouveau prestataire début avril puisque la commission d'appel d'offre vient de se tenir. Il s'agirait de pouvoir enfin régler ce souci récurrent.

- Depuis 2019, nous demandons un remaniement de la cour de récréation et malheureusement rien n'a été fait mais cela a été fait à Pierre et Marie Curie sans demande de leur part.

En attendant, le projet futur d'aménagement de la cour, M. Caro aimerait un aménagement intermédiaire pour obtenir un nouveau lignage, un ragréage et quelques équipements (un panier de basket par exemple, ou encore les brises-vues qui furent évoqués au dernier conseil d'école et qui pourraient s'intégrer aux mesures nécessaires pour le Plan Vigipirate).

Les élus vont visiter des cours oasis afin d'envisager du projet à destination des écoles de la ville, en mettant en place une collaboration avec les équipes pédagogiques, les parents d'élèves élus et les élèves.

- En cas de forte chaleur, les parents d'élèves élus demandent une zone d'ombrage dans la cour car les élèves restent deux heures dehors sur le temps périscolaire du midi (ce qui provoque saignements de nez, insolations...) Mme Boccara va se renseigner pour le déploiement des voiles d'ombrage.

4- Budget et Actions

- Notre demande de subvention (à hauteur de 1000 euros) pour notre projet « Développement Durable » (plantations / élevages / LandArt) évoquée lors du premier Conseil d'Ecole, a été validée par le Conseil Municipal et nous en sommes encore une fois reconnaissant. Les dépenses ont déjà débuté (en termes d'élevage et de plantation, mais aussi de matériel artistique), sous la férule principale de Monsieur Gall, référent en la matière. L'argent n'a pas été viré sur le compte. Mme Picard se renseigne.

- Le voyage scolaire des CM2 (qui concerne donc les classes de Madame Chauvin-Liegard et de Monsieur Gall) se déroulera en Auvergne entre le lundi 22 avril et le samedi 27 avril 2024, sur le thème du volcanisme, en partenariat avec le prestataire désigné : « Côté Découvertes ».

Notons qu'à nouveau cette année, les annonces officielles furent tardives, ce qui est problématique en termes de choix disponibles pour les prestations, mais aussi pour la mise en œuvre de tout ce qui en découle.

Il s'agit désormais, pour les intéressés, de finaliser le lourd dossier administratif, l'aspect pédagogique et le détail du séjour sur place. Les documents complétés seront ensuite transmis à qui de droit pour validation et agrément.

Une réunion d'information se tiendra à destination des parents des élèves concernés le mardi 27 février à 18h, sous le préau de l'école.

Si une famille se trouve confrontée à des soucis financiers, le CCAS s'engage à faire en sorte qu'une telle difficulté ne soit pas rédhibitoire au départ d'un élève. Le paiement du séjour se fera en juillet.

- Le mardi 5 mars, 7 des 9 classes de l'école (toutes hormis les CM1-CM2 et les CM2, pour des considérations liées à des contraintes d'emploi du temps liées à la piscine, mais aussi par manque de places disponibles dans le théâtre car un unique jour de prestation est au programme) se rendront au théâtre Silvia Monfort afin d'assister au spectacle « Quentin Crève l'Ecran ». Les tarifs ont augmenté significativement et dorénavant, même les places adultes sont payantes. Par conséquent, le montant de cet événement s'élève à 1111 euros. Somme qui sera prise en charge dans son ensemble par la coopérative de l'école.

Les élus n'étaient pas au courant de l'augmentation du prix de la place et du fait que les adultes paient leur place. Ils vont en avertir le Vice-président. Des créneaux supplémentaires pour les écoles devraient être déployés dans un avenir proche.

- Il est à noter que des actions régulières (ou plus exceptionnelles) ont pu être tenues et réalisées ces derniers mois, ou sont à venir, à savoir :

Sur le volet culturel : fréquentation régulière de la ludothèque, de la bibliothèque et la visite des expositions proposées par les services municipaux (notamment sur le thème des Jeux Olympiques, mais aussi à visée artistique).

Mme la Maire parle d'un nouveau projet baptisé « micro-folie » (musée numérique sur écran géant). Ce dispositif sera proposé aux centres aérés pendant les vacances de février, par deux agents municipaux formés à la Villette.

Sur le volet citoyen : la passation théorique des Permis Piéton (CE2) et Cycliste (CM2) est en cours (en partenariat avec la Police Municipale). La classe de Madame Chauvin-Liegard s'est inscrite afin d'aller

visiter avec sa classe le site pédagogique du SIAH à Gonesse en date du 5 mars, tout comme la classe de CM2 de Monsieur Gall (le 21 mars).

Sur le volet santé : les cycles natation à la piscine (et les impondérables de l'ASNS) se succèdent sans contrainte.

Mi-janvier, les classes de CP ont de nouveau bénéficié d'une intervention liée à la sensibilisation à la santé bucco-dentaire, menée par les services d'animation municipaux. Un volet nutrition devrait accompagner de projet bucco-dentaire.

- Les classes de CM1 (Madame Creusat) et de CM1-CM2 (Madame Chauvin-Liegard) s'inscrivent dans un Projet de Circonscription destiné aux élèves de Cycle 3, qui aura lieu les 13 et Mai lors des rencontres musicales, intitulé : « Lisons à haute Voix » (sur le thème du Voyage). Il s'agit d'une tribune offerte à la lecture orale théâtralisée et contextualisée, dédiée à servir de cadre à l'aisance orale, au langage corporel, mais aussi à la fluence et au travail de mémorisation. En amont, à l'occasion de quatre interventions après les vacances, deux comédiens seront accueillis dans les deux classes concernées afin d'accompagner les préparatifs de ce travail à visée rhétorique. Quatre classes sont concernées sur la circonscription.

- Toujours sous la férule des Conseillers Pédagogiques de Circonscription, dans le cadre de la liaison inter-degré, les classes de Cycle 3 (CM1 / CM1-CM2 / CM2) participeront à nouveau au Défi Calcul, un concours qui se déroulera au collège et confrontant des équipes incluant des élèves issus de l'élémentaire et de 6^{ème}.

- Dans le cadre de la liaison inter-degré, depuis janvier et jusqu'à mars, à l'occasion de 7 séances de 45 minutes, un professeur du collège de Nézant intervient dans la classe de CM1-CM2 de Madame Chauvin-Liegard dans le cadre d'Ateliers Philo.

Concernant le climat scolaire et la lutte contre le harcèlement scolaire (l'une des priorités du Projet Académique, dans son Axe baptisé « S'Epanouir »), outre la généralisation du Protocole Phare, deux Marqueurs (actions à l'échelle locale) ont été activés cette année sur l'école :

- Le lundi 6 mai, deux agents de Police viendront à l'école dans le cadre d'une intervention de prévention (d'une durée d'1h30), à destination des élèves de CE2, à savoir la classe de Madame Bingol et la classe de Madame Le Goff.

- Au mois de mars, les deux enseignants spécialisés du RASED (Mesdames Abautret et Berteloot), également membres du Protocole Phare sur la circonscription (formées et sensibilisées sur ces questions), prévoient de procéder à trois interventions de prévention auprès de chacune des classes de CE2, CM1 et CM2 (soit cinq classes au total) afin de favoriser la communication et le dialogue entre pairs et ainsi favoriser la mise en pratique du « Message Clair » (sorte de protocole verbal ritualisé) destiné à régir les rapports et endiguer les conflits avant qu'ils ne surviennent à l'issue d'une incompréhension ou d'une incapacité à se comprendre.

Notre prestataire affilié « L'Atelier des Souvenirs » procèdera aux photos de classe le lundi 13 mai après-midi.

L'annuelle sortie de fin d'année se déroulera cette année le lundi 1^{er} juillet 2024, dans le parc de Samara (dans la Somme). Il s'agira, par le biais d'ateliers pédagogiques adaptés et de reconstitutions (inclus dans un parcours), de s'immerger dans les différentes époques de la Préhistoire.

La facture s'élèvera à environ 3000 euros et les crédits disponibles sur le compte OCCE devraient permettre de financer l'événement sans solliciter financièrement les parents.

Le voyage s'effectuera en car via la dotation annuelle de la mairie, que nous remercions encore une fois pour sa participation. Le départ de l'école est prévu vers 8h15 (rendez-vous sera donc donné aux élèves à 7h45) et un retour à l'école est prévu vers 18h (départ du parc à 16h15).

Afin de financer (en partie) la sortie de fin d'année, nous confirmons la tenue d'une fête de fin d'année le vendredi 28 juin 2024, sous la forme d'une soirée dansante, agrémentée de quelques événements annexes, mais prégnants et notamment l'installation d'un espace ludique, en partenariat avec la ludothèque.

En temps voulu, nous solliciterons les familles pour fournir les denrées (gâteaux, boissons, tartes...) qui seront proposées à la vente ce soir-là, mais aussi pour déterminer les rôles que tiendront les parents volontaires au sein de l'organisation.

La soirée débutera vers 18h15 et s'arrêtera vers 22h, horaire auquel nous procéderons au tirage au sort de la tombola. A ce sujet, via une sollicitation dans le cahier de liaison, les parents d'élèves ont été invités, si possible, à démarcher des enseignes afin d'obtenir gracieusement des lots qui sauront contribuer à la tombola.

Outre l'occupation des locaux, notre seule demande auprès de la municipalité est le prêt du matériel suivant : Barrières x 20 / Tables x 13 / Chaises x 50 / Grandes poubelles x 5

La demande circonstanciée a été communiquée début décembre 2023 aux services idoines, par l'entremise de Madame Picard. Est-ce que ce prêt est confirmé ? C'est encore un peu tôt pour le dire...

Pour rappel, le troisième Conseil d'Ecole se déroulera le mardi 11 juin 2024 à 18h15.